

CHORUS


Le magazine du Centre Hospitalier Universitaire de Limoges

n° 15 - Janvier 2020



DOSSIER

Pôles Inter-Etablissements (PIE)
Le GHT du Limousin
en action



2020

Monsieur Jean-François Lefebvre,
Directeur général du CHU de Limoges,
vous présente ses meilleurs vœux
pour cette nouvelle année

L'engagement et le professionnalisme de toutes et de tous ainsi que nos projets structurants ont fait de 2019 une année exceptionnelle et porteuse de sens pour notre CHU.

Je tiens à témoigner ma sincère et chaleureuse reconnaissance à chacun d'entre vous, qui, par ses compétences et son investissement, contribue au quotidien à la qualité des prises en charge de nos patients et de nos résidents, à notre activité de recherche comme à la réussite de nos projets.

Je connais le contexte difficile au sein duquel nous exerçons nos missions. Pour autant, les nouvelles organisations dans tous les secteurs d'activité et l'ouverture de Dupuytren 2 ont montré notre capacité à améliorer notre CHU, en additionnant nos talents. Cette réussite est un gage de confiance pour demain.

Plus que jamais, je reste attentif, dans le cadre de notre politique sociale, à travailler en proximité avec nos équipes, afin de consolider notre attractivité mais aussi accompagner nos professionnels dans leur organisation comme dans les transformations de notre hôpital.

Depuis 2017, nous avons relancé notre politique de concours. En complément des mesures gouvernementales de soutien à l'hôpital public et pour sécuriser les parcours de nos personnels, j'ai décidé à compter de janvier 2020 un passage plus rapide en contrat à durée indéterminée. Cette mesure concernera plus de 450 professionnels.

Face aux tensions en matière de démographie médicale et soignante qui impactent nos organisations et la qualité de vie au travail, parmi nos nombreuses actions, nous organiserons le 14 mars 2020 un forum de recrutement des métiers de la santé, pour donner envie à nos étudiants de rejoindre notre CHU.

Je n'oublie pas en outre la nécessité d'une attention particulière au collectif de travail comme aux situations individuelles. Nous poursuivrons en ce sens notre accompagnement auprès de nos professionnels dans le cadre des évolutions organisationnelles exprimées dans notre « Stratégie CHU de Limoges 2020 ».

Notre projet d'avenir repose sur la transformation de notre CHU. Outre la finalisation des études de Dupuytren 1, la conduite de nos projets logistiques et notre transformation numérique, des projets importants se concrétiseront à court terme :

- l'ouverture du plateau d'endoscopie, la nouvelle salle TAVI, le nouvel accélérateur de particules en radiothérapie stéréotaxique, la plateforme MICE,
- les services d'Hépatogastro-entérologie, d'Hématologie clinique et de Médecine gériatrique qui verra son nombre de lits augmenter, bénéficieront de travaux de rénovation, afin d'améliorer les conditions d'accueil des patients et les conditions de travail de nos personnels. De même, des investissements en équipements nécessaires à notre travail au quotidien seront réalisés.

Je souhaite enfin rendre hommage à nos équipes comme à celles de nos Centres hospitaliers voisins qui, réunies au sein de notre GHT du Limousin, s'allient pour conforter une offre publique de santé indispensable à la population de notre territoire ; 100 médecins partagent leur temps, notamment au sein des pôles inter-établissements ou des fédérations médicales.

Je veux une fois encore vous exprimer toute ma reconnaissance et aussi la fierté que vous pouvez avoir de travailler au sein de notre CHU, réunis autour de notre attachement à l'hôpital public et forts de nos qualités et compétences et de la confiance de nos patients.

Je souhaite à chacun d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente pour 2020 mes vœux très chaleureux de santé et de bonheur pour vous-mêmes et ceux que vous aimez.

Jean-François LEFEBVRE,
Directeur général du CHU de Limoges

SOMMAIRE

Edito	03
Actualités	04
Retour en images	05
L'année 2019	
Dossier	06
Pôles Inter-Etablissements (PIE) : Le GHT du Limousin en action	
Qualité-Soins	08
Le secret médical	
Recherche et innovation	09
Les prothèses sternaes en céramique	
Relations humaines	10
Les usages de la carte professionnelle : Sécuriser et simplifier le quotidien	
Brèves / Agenda	12

CHORUS - magazine du Centre Hospitalier Universitaire de Limoges - mensuel - 12 pages

Publication du CHU de Limoges à destination de son personnel
Directeur de la publication : Jean-François Lefebvre
Comité de Rédaction : Dr Hugues Caly, Dr Dominique Grouille, Dr Anne Drutel, Jean-Christophe Rousseau, Laëtitia Jéhanno, Patricia Champeymont, Fabrice Averlant, Marianne Dupays, Arnaud Garcia

Ont contribué à ce numéro : Sandra Juge, Dr François Bertin, Diane Doité, Dr Laïla Benmoussa, Daphné Duras-Ratinaud, Chloé Berland, Dr Jean-François Cueille, Pr Denis Valleix, Dr Abdelkader Taïbi, David Jourdan, Cyrille Harmel

Conception-Rédaction-Maquette : Maïté Belacel, Christophe Chamoulaud, Frédéric Coiffe, Muriel Debernard, Johann Delalande

Photographies et illustrations : CHU Limoges
Impression : GDS (87) - Tirage : 7 000 exemplaires
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2019 - ISSN en cours

Contact : service communication
Tél. : 05 55 05 63 51
maite.belacel@chu-limoges.fr

Avec la participation de l'équipe du standard pour l'agrafage.

Premier forum dédié au recrutement des métiers de la santé

Samedi 14 mars 2020, le CHU de Limoges organise son premier forum « Recrutement des métiers de la santé », destiné à présenter le CHU aux futurs professionnels de santé. Lors de cet événement qui se déroulera à l'École Nationale Supérieure d'Art (ENSA) de Limoges (Campus de Vanteaux, 19 avenue Martin Luther King), les étudiants pourront échanger en direct avec les professionnels du CHU et assister à divers ateliers, conférences, projections de films...

Pour tous renseignements, contacter Sandrine Fillon à la Direction des Relations Humaines : sandrine.fillon@chu-limoges.fr ou poste 61764.



Le Dr Jérôme Jouan rejoint le CHU de Limoges

Ancien interne et chef de clinique-assistant de l'AP-HP, le Dr Jérôme Jouan intègre le service de chirurgie cardio-thoracique du CHU de Limoges pour prendre la responsabilité de l'unité de chirurgie cardiaque. D'origine nantaise, il a passé 15 années dans le service de chirurgie cardio-vasculaire à l'Hôpital Européen Georges Pompidou sous la direction du Pr Alain Carpentier puis du Pr Jean-Noël Fabiani. Responsable des programmes de chirurgie mini-invasive et d'assistance circulatoire dans cet hôpital, il bénéficie d'une expertise en valvuloplastie et en traitement chirurgical de l'insuffisance cardiaque de tout premier plan.

Faciliter le retour à domicile après hospitalisation : mise en place d'une cellule de sortie

Une bonne organisation du retour à domicile du patient, assurant en premier lieu la continuité de sa prise en charge, constitue un enjeu important de notre stratégie CHU de Limoges 2020.

Dans cette optique, en complémentarité avec la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) 87 qui cible uniquement les situations « complexes » (voir Chorus n°13), et dans le cadre du partenariat privilégié que notre établissement entretient avec la Mutualité Française Limousine, les missions de la cellule d'ordonnancement ont été étendues pour aider les équipes de soins dans l'organisation de ces retours à domicile. HAD, infirmier ou kinésithérapeute de ville, SSIAD, SPASAD, SAAD... autant d'intervenants du domicile qu'il convient de coordonner, avec le concours du service social lorsque des couvertures ou des prestations financières sont à mobiliser, pour assurer la meilleure convalescence qui soit. L'expérience a démarré le 9 décembre dernier, avec des services pilotes du pôle thorax abdomen (services de cardiologie, CTCV,



pneumologie, hépato-gastro-entérologie, chirurgie digestive). La cellule d'ordonnancement se situe au rez-de-chaussée du CHU Dupuytren 1, dans les locaux de l'ancienne Direction générale. Un grand merci à tous ceux qui ont concouru à la création de cette cellule de sortie, dont le fonctionnement sera évalué avant une éventuelle extension.

Déploiement de la solution SpeedCall pour une commande informatisée des transports sanitaires



Il s'agit d'un projet régional que portent l'ARS Nouvelle Aquitaine et l'Assurance maladie, dans le contexte de réforme du financement des transports inter-établissements. L'objectif est de mieux connaître et maîtriser un poste de dépenses publiques qui enregistre ces dernières années une croissance importante. Dans notre configuration, le logiciel SpeedCall cohabite avec la solution PTAH, dévolue aux transports internes et au brancardage, et est interfacé avec le dossier patient Crossway. Il présente plusieurs modules en lien avec la gestion des transports, notamment le formulaire de commande, la prescription médicale et le tableau de bord de suivi. Au CHU de Limoges, le déploiement a commencé le 5 décembre dernier au sein du pôle cancer.

L'année 2019 - Retour en images



Pôles Inter-Etablissements (PIE) Le GHT du Limousin en action

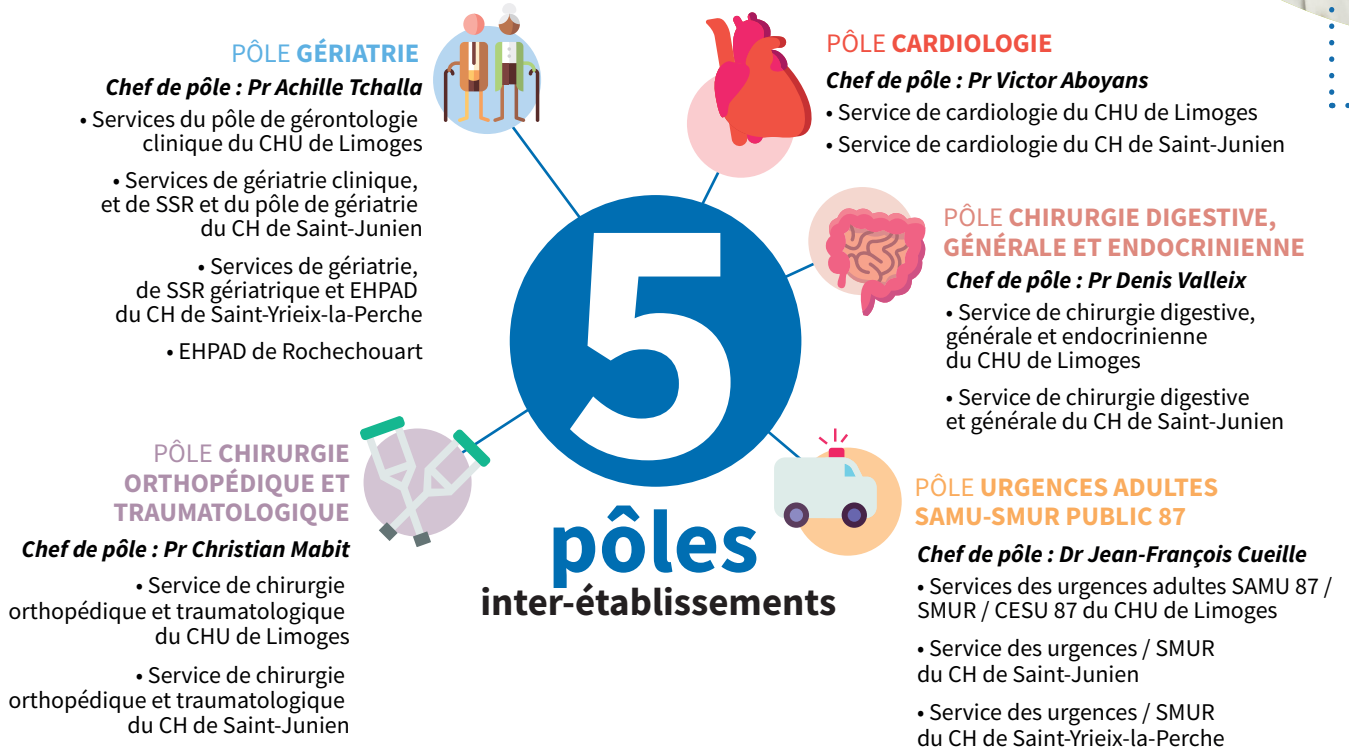
Le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Limousin a permis la création de cinq Pôles Inter-Etablissements (PIE) associant le CHU de Limoges dans le cadre de la mise en œuvre du projet médico-soignant partagé.



La création des pôles inter-établissements vise à conforter l'offre de soins publique dans le territoire. Les PIE ont compétence dans l'organisation graduée des prises en charges fondée sur un projet médical commun. Pour ce faire, ils s'appuient d'une part sur l'organisation d'équipes médicales communes, et d'autre part sur l'harmonisation des pratiques médico-soignantes et des protocoles. Ces pôles permettent de maintenir ou de relancer une offre de soins de premier niveau (urgences, gériatrie) ou de spécialité d'organe (cardiologie, chirurgie orthopédique, chirurgie digestive, psychiatrie...), en hospitalisation et/ou en consultation externe. Ils contribuent à mieux structurer et répartir les flux d'activité entre établissements, en cohérence avec l'origine géographique des patients.

Chaque pôle est placé sous l'autorité fonctionnelle d'un chef de pôle. Un contrat de pôle permet de définir l'organisation interne.

Le GHT montre ainsi combien sa portée peut être positive dans l'organisation des filières définies par le projet médico-soignant partagé.



Le pôle inter-établissements

Favorise l'attractivité médicale, en :

- Proposant des terrains de stage pour les internes dans la spécialité visée,
- Facilitant la mise en place d'Assistants Spécialistes à temps Partagé entre les établissements concernés,
- Offrant des conditions d'exercice mixtes et variées entre l'établissement de proximité, de recours, et de référence et ainsi fidéliser davantage de médecins.

C'est :

- Une coopération entre plusieurs établissements de santé
- Des équipes médicales communes
- Un accès aux spécialités médicales sur un territoire
- Une gradation de la prise en charge
- Une harmonisation des pratiques, des procédures et des protocoles
- Une sécurité de prise en charge
- Une continuité des soins



Pr Denis Valleix,

Chef du pôle chirurgie digestive, générale et endocrinienne, CHU de Limoges - CH de Saint-Junien

« Cette activité de chirurgie au CH de Saint-Junien répond à un réel besoin de la population locale, mais également de tout le pays confondateurs et permet d'offrir des soins de qualité, au plus près du patient. La prise en charge se fait sur place, avec des praticiens hospitaliers, le Dr Taïbi et le Dr Fredon, qui ont une double activité, à la fois à l'hôpital de Saint-Junien et au CHU de Limoges, et, des assistants de chirurgie qui exercent à plein temps à Saint-Junien. En tant que chef de pôle, c'est rassurant d'avoir la responsabilité d'assistants dont j'ai supervisé la formation d'interne

à Limoges. En effet, je connais leurs pratiques, puisque les procédures et les protocoles sont les mêmes qu'au CHU. Pour eux, c'est également rassurant de savoir qu'ils peuvent faire appel à la « maison mère » s'ils en ont besoin, dans leur diagnostic ou leur prise en charge. Cela permet également une gradation des soins. Toutes les interventions lourdes se font au CHU, pour assurer la sécurité des patients, mais aussi la prise en charge post-opératoire. Et, pour les patients dont les suites opératoires seraient difficiles, le transfert d'un site à un autre est facilité, puisque c'est le même service. De plus, cette organisation permet aux chirurgiens-assistants d'avoir un service validant à Saint-Junien, mais également une autonomie qui reste supervisée. »



Dr Abdelkader Taïbi,

Praticien hospitalier partagé, CHU de Limoges - CH de Saint-Junien

« Pour le patient il y a un intérêt avec le pôle inter-établissements car c'est le médecin qui se déplace pour le voir. Pour les blocs opératoires, cela me permet de répartir les interventions de façon plus fluide, entre les deux hôpitaux, en fonction des ressources anesthésiques. Notre organisation fonctionne, car nous sommes une équipe soudée, avec une bonne entente. Nous fonctionnons tous de la même façon, avec une homogénéité de nos pratiques et nous nous faisons confiance. Ceci nous permet d'assurer une continuité des soins pour les patients, qui peuvent être vus par mes collègues quand je ne suis pas sur un site et inversement.

Si j'ai une complication sur Saint-Junien et que je souhaite transférer le patient au CHU, il m'est très simple d'appeler mes collègues de garde. Il y a une fluidité de parcours et c'est une sécurité pour les patients qui sont rassurés de savoir que nous faisons partie du CHU. C'est aussi une sécurité pour nous, chirurgiens, car si nous avons une intervention complexe techniquement, nous pouvons compter sur l'intervention du Pr Valleix. Le pôle inter-établissements nous permet également de développer des projets de recherche en intégrant l'hôpital de Saint-Junien. Cette notion de territoire fait partie pour moi de l'esprit public. »

Dr Jean-François Cueille,

Chef du pôle urgence adultes, SAMU-SMUR public 87 - CHU de Limoges, CH de Saint-Junien, CH de Saint-Yrieix-la-Perche

« Notre pôle de médecine d'urgence a été le premier en France, avec une mutualisation totale des équipes médicales qui tournent sur les sites et sur toutes les fonctions, sur la base du volontariat. A ce jour, c'est une réussite et cette organisation permet de lutter contre l'intérim médical. L'intérêt de cette prise en charge pour le patient, c'est la convergence des pratiques et une unicité de prise en charge, quelle que soit la pathologie, en tout point du territoire. C'est une sécurité. Pour cela nous développons des outils communs. Nous travaillons par exemple sur une application participative, qui permet à chaque praticien hospitalier du pôle d'avoir accès à tous les protocoles à jour et validés



sur le territoire. Cette organisation permet aussi de développer des collaborations et des projets communs, ce qui nous permet aujourd'hui d'avoir un véritable pôle d'excellence sur le sepsis. Nous avons de nombreuses publications, avec près de 100 points Sigaps cette année. Ce qui fait de notre pôle le 2^{ème} service le plus actif du CHU en termes de recherche. Cette organisation nous permet également d'être attractif auprès des jeunes médecins, de part la multiplicité des sites et des types d'exercices. Ils peuvent voir des choses très variées. Car nous avons la chance d'avoir 3 établissements très différents : la proximité, le recours, la référence. C'est une nouvelle ère de la médecine d'urgence et c'est fédérateur. »



* Chiffres du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019

Respect des droits des patients

Le secret médical

La notion de secret médical ou secret professionnel couvre l'ensemble des informations portées à la connaissance du professionnel de santé par le patient. Cela inclut les informations qui lui sont confiées, mais aussi tout ce qui a pu être vu, entendu, compris, voire interprété par le professionnel de santé ou un membre de son équipe.

Le secret médical doit être respecté par le praticien qui prend en charge le patient, mais également par tous les autres membres de l'équipe de soins. Toutefois, afin d'assurer la continuité des soins ou pour déterminer la meilleure prise en charge possible, les professionnels de santé peuvent avoir besoin d'échanger des informations sur le patient qu'ils prennent en charge **à condition qu'ils participent tous à sa prise en charge et que ces informations soient strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins.** En dehors de ces conditions, le secret médical ne sera pas respecté et exposera le professionnel qui s'en affranchit à d'éventuelles poursuites administratives ou ordinales, voire pénales.

Cas particuliers

La loi prévoit certains cas où le secret médical peut être levé, notamment lors de la déclaration des maladies professionnelles, des accidents du travail, des maladies contagieuses, mais également lors de l'établissement des certificats médicaux permettant la protection des majeurs incapables ou l'hospitalisation des malades en psychiatrie. De plus, elle laisse la possibilité au professionnel de ne pas respecter voire l'oblige à s'en affranchir lorsqu'il s'agit de déclarer des faits pouvant avoir des conséquences graves, notamment les privations et sévices de nature sexuelle subis par des mineurs de moins de quinze ans ou des personnes qui ne sont pas en mesure de se protéger compte tenu de leur âge ou de leur état psychique ou physique.

Connexion informatique

Au sein du CHU, il est important de respecter les habilitations créées pour chaque utilisateur du Système d'Information Hospitalier (SIH). En effet, chaque professionnel doit toujours se connecter avec sa carte personnelle et se déconnecter dès la fin de sa session, afin de se protéger d'éventuels accès frauduleux. Il est également important de ne pas transmettre ses codes personnels ou de prêter sa carte, car sa responsabilité professionnelle peut être engagée.



A RETENIR

Nos devoirs de professionnels deviennent nos droits quand nous sommes patients !

Et le patient, peut-il accéder à son dossier médical ?



Le patient a le droit de consulter et/ou de demander une copie intégrale de son dossier médical.

Il doit faire valoir ce droit par l'intermédiaire du formulaire de demande spécifique, téléchargeable sur le site internet du CHU de Limoges (www.chu-limoges.fr) ou disponible aux points d'accueil de l'établissement.

Pour toute question

Service des relations avec les usagers
Poste 56172 - relations.usagers@chu-limoges.fr

Nos patients nous écrivent...

« L'appréhension avant l'intervention que j'ai dû subir a été dissipée rapidement grâce à l'accueil des personnels, à leurs qualités humaines, à leur sens de la pédagogie pour expliquer à la patiente, clairement et avec des mots accessibles, le déroulement des soins. La gentillesse, l'écoute voire l'humour de chacun et chacune m'ont beaucoup aidée. Le respect des horaires est également un élément de confort pour les patients. »

Simone J. - Limoges

Un exemple de partenariat avec l'industrie

Les prothèses sternales en céramique

En 2015, c'était une première mondiale : la pose d'un sternum en céramique au CHU de Limoges. A l'origine de cette innovation, une rencontre, celle d'un chirurgien et d'un industriel, la société I.Céram, spécialiste des implants en bio-céramique. Retour sur cette success story, avec le Dr François Bertin, chirurgien thoracique et cardio-vasculaire.

Comment cette aventure a commencé ?

Une rencontre humaine, un heureux hasard... J'étais médecin du sport bénévole du club de basket féminin du LABC. Un jour, je suis arrivé en retard à l'un des entraînements à cause d'une intervention compliquée sur un sternum. A l'époque, je réalisais moi-même les sternums avec du ciment d'orthopédie, ce qui n'était pas simple d'utilisation et donnait une pièce assez grossière. L'une des joueuses qui travaillait chez I.Céram m'a alors indiqué que son entreprise fabriquait des pièces en céramique et son Directeur m'a invité dans ses locaux. J'ai intégré leur comité scientifique, j'ai dessiné la pièce osseuse qui pouvait m'intéresser et nous avons travaillé en collaboration avec les ingénieurs céramistes. Un an et demi plus tard, le prototype a vu le jour.

De la théorie à la pratique, racontez-nous la première implantation

Le Dr Mollard, chirurgien à l'Hôpital de la mère et de l'enfant, avait une patiente qui présentait un sarcome au sternum radio induit, suite à un cancer du sein. L'ablation complète du sternum était nécessaire. Après des démarches auprès du comité d'éthique, du comité de surveillance et de suivi des données d'essais cliniques, du CHU et de l'ARS, nous avons eu l'autorisation d'opérer ce cas extrême. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les réanimateurs et les anesthésistes et grâce à ce travail en commun, tout s'est bien passé pour la patiente qui est aujourd'hui toujours en vie.



La prothèse sternale en biocéramique, fabriquée sur-mesure, est implantée suite à une ablation du sternum, lors d'une tumeur ou d'une infection de celui-ci.

Qu'est-ce qui vous motive dans cette collaboration et avez-vous d'autres projets ?

Ma motivation ? C'est d'améliorer la survie des patients et d'aider le chirurgien en lui apportant des techniques innovantes. Si au départ, l'utilisation de la prothèse était réservée aux tumeurs du sternum pour lesquelles une ablation du sternum est nécessaire, c'est un produit qui n'est pas figé dans ses indications. Dorénavant, il peut être posé sur des enfants qui naissent sans sternum ou en transplantation cardiaque, quand le nouveau cœur est plus gros que la cavité sternale. Nous sommes également en train de mettre au point une forme qui va stabiliser le sternum, afin d'éviter une ablation totale. Désormais nous travaillons sur les implants céramiques chargés en antibiotiques, ce qui nous permet de basculer sur la pathologie infectieuse, y compris pour la chirurgie orthopédique dans les infections chroniques du tibia ou du fémur.

L'accompagnement de la Direction de la recherche et de l'innovation

Sandra Juge et Marie Poupard,
Chefs de projets



« L'intérêt de travailler avec des partenaires industriels locaux est la proximité, ce qui favorise les échanges. La contractualisation est une étape importante du projet. Le contrat va en effet permettre d'acter les aspects réglementaires liés à la propriété intellectuelle, à la confidentialité, à la communication... Nous accompagnons les équipes à toutes les étapes du projet, de sa genèse à la valorisation et l'exploitation des résultats. »

Contact : sandra.juge@chu-limoges.fr - marie.poupard@chu-limoges.fr

Repères

- 2011 : rencontre entre le Dr Bertin et I.Céram
- Mars 2015 : 1^{ère} implantation mondiale d'une prothèse sternale en céramique
- Juin 2015 : Dépôt de brevet
- Juin 2016 : 1^{ère} implantation mondiale d'une prothèse sternale chargée en antibiotique
- Juillet 2018 : marquage CE
- 2 essais cliniques : Stoïc (achevé) et ISBA (en cours)
- 4 publications dans des revues scientifiques
- Une quarantaine d'implants posés en Europe, dont 17 par le Dr Bertin

Les usages de la carte professionnelle Sécuriser et simplifier le quotidien

Une campagne de renouvellement des cartes professionnelles est en cours. Cette carte constitue une pièce d'identité professionnelle électronique, à usage strictement personnel. Elle permet à son détenteur d'attester de son identité, de ses qualifications et lui offre plusieurs usages.

Deux types de cartes professionnelles



Chaque professionnel reçoit à son arrivée au CHU une carte professionnelle nominative qui lui ouvre des droits, en fonction de sa profession et de son service.

La Carte de Professionnel de Santé (CPS)

La carte CPS est réservée aux professionnels de santé enregistrés à l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui disposent d'un numéro Adéli. Un code couleur est attribué à chaque profession.



La Carte de Personnel d'Établissement (CPE)

La carte CPE de couleur orange, est attribuée à tous les professionnels administratifs, techniques et soignants ne disposant pas d'un numéro Adéli.

Le renouvellement des cartes en 2020

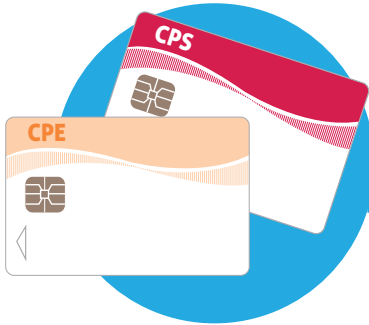
Une partie importante des cartes professionnelles arrive à expiration en 2020. Vous êtes invité à vérifier la date de validité inscrite sur la vôtre. Une note d'information est envoyée chaque mois dans les services, afin de préciser les modalités de remise des nouvelles cartes CPE et CPS. Lors de la délivrance de la nouvelle carte, il est impératif de se munir de l'ancienne carte et d'une pièce d'identité.



N'oubliez pas d'épuiser le crédit d'argent disponible sur votre carte pour les distributeurs de boissons.

En revanche, le crédit disponible pour le self est transféré automatiquement sur la nouvelle carte.

Une carte, plusieurs usages



Précautions à mettre en oeuvre

- ▶ Retirer la carte du lecteur lors d'absences du poste informatique.
- ▶ Ne jamais prêter sa carte.
- ▶ Signaler perte ou vol dès que possible à la DRH.
- ▶ Si vous trouvez une carte, l'adresser à la DRH.
- ▶ Attention aux aimants des sacs à main qui peuvent démagnétiser la carte.
- ▶ Ne pas percer la carte. La DRH fournit un étui pré-percé sur lequel il est possible d'accrocher un cordon.



Que faire en cas de perte ou de vol de la carte ?

En cas de perte, vol ou dysfonctionnement de la carte, il faut contacter dès que possible la direction des relations humaines (bureau 090) afin de déclarer l'incident et de commander une nouvelle carte. Une carte provisoire vous sera alors remise.

→ Pensez à vous munir d'une pièce d'identité



Accès

La carte permet d'accéder aux parkings, bâtiments, vestiaires, ainsi qu'aux locaux à accès règlementé et équipés d'un lecteur de carte. Les droits d'accès sont personnels et ouverts en fonction de la profession et du service de chaque agent.



Restaurant du personnel

La carte permet de régler les repas pris aux restaurants du personnel du site Dupuytren et du Centre de gérontologie Chastaingt. Le paiement s'effectue au choix, par prélèvement sur le bulletin de salaire, ou par prépaiement. La carte permet de bénéficier automatiquement d'une remise sur le prix des repas.



Distributeurs de boissons et snacking

En présentant la carte sur le lecteur des distributeurs, l'agent bénéficie d'une remise sur les produits. Il est possible de créditer la carte qui devient alors un porte monnaie électronique.



Relais H café

La présentation de la carte professionnelle dans les Relais H café (CHU Dupuytren 1, CHU Dupuytren 2, Hôpital de la mère et de l'enfant) permet de bénéficier d'une remise sur les produits de restauration et les boissons.



Accès informatique

La carte permet de se connecter à sa session informatique sur les PC équipés d'un lecteur de carte spécifique, sans avoir à saisir ses identifiants. Les droits s'ouvrent de façon personnalisée, avec différents niveaux d'accès, en fonction du service et du métier. Cette fonctionnalité permet de se connecter et de travailler à partir de n'importe quel poste du CHU équipé d'un lecteur.



Lorsque la carte est présente sur le lecteur, la session informatique reste active durant 13 heures. Il faut donc penser à la retirer en cas d'absence du poste, afin de verrouiller la session.

Pour toute question

Le secteur gestion des carrières à la Direction des relations humaines :



Daphné Duras-Ratinaud
Poste 50109
daphne.duras@chu-limoges.fr



Jessica Dissoubray,
Poste 50995
jessica.dissoubray@chu-limoges.fr



Journée départementale de la gérontologie ①

Beau succès pour la 13^{ème} journée départementale de la gérontologie qui a réuni, sous l'égide du Pr Achille Tchalla, plus de 200 personnes mercredi 13 novembre à l'Aquapolis de Limoges. La matinée a été consacrée aux sujets d'actualité de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, à la réforme de la dépendance et à la télémédecine alors que l'après-midi était réservé à des ateliers.

Une centenaire au V80 ②

Jeudi 28 novembre, Simone Coudert a fêté ses 100 ans au bâtiment V80, entourée de ses proches, des autres résidents, du personnel du service et des membres du Chal.

Journée portes-ouvertes de l'IFAS ③

L'Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS) a accueilli 150 personnes lors de sa journée portes-ouvertes annuelle, le 30 novembre, soit 30% de plus qu'en 2018. Les nombreux visiteurs ont félicité l'équipe pour la qualité de l'accueil et des informations délivrées ainsi que l'organisation.

Journée d'accueil des nouveaux arrivants ④

Une journée d'accueil était organisée vendredi 6 décembre dans les locaux de l'IFAS pour une quarantaine d'agents nouvellement arrivés. Ils ont pu dialoguer en direct avec les professionnels de la Direction des relations humaines et découvrir le CHU à travers différentes présentations.

Assemblée générale du pôle neurosciences, tête, cou, os ⑤

Une cinquantaine de personnes a assisté à l'assemblée générale annuelle du pôle neurosciences, tête, cou, os jeudi 12 décembre 2019 à l'Hôpital Jean Rebeyrol. Parmi les présentations, deux projets ont été mis en lumière : le comité de retour d'expériences de médecine physique et de réadaptation et la coopération mise en place entre l'infirmière de consultations post-AVC de neurologie et l'infirmière coordinatrice d'Hemipass, pour mieux prendre en charge les AVC.



• **Vendredi 17 janvier, 17h**
CÉRÉMONIE DES VOEUX
Restaurant du personnel

• **Samedi 18 janvier, de 19h à 21h**
NUIT DE LA LECTURE
Hôpital de la mère et de l'enfant

• **Jeudi 30 janvier, de 20h à 22h**
CONFÉRENCE-DÉBAT ERENA " EDUCATION THÉRAPEUTIQUE ET AUTONOMIE DU PATIENT"
BFM de Limoges



FORUM Recrutement des Métiers de la Santé

SAVE THE DATE
Samedi 14 mars 2020
FORUM « RECRUTEMENT DES MÉTIERS DE LA SANTÉ »
ENSA Limoges

CHORUS est votre magazine...
ÉCRIVEZ-NOUS !
maite.belacel@chu-limoges.fr

